

Utilisations du Fonds de Solidarité Interterritorial (2014-15)

janv-15

Objet	Objectif	Montant	Conditions	Process
Attribution automatique avant répartition de l'enveloppe globale				
Ouverture de groupe	Aider les nouveaux groupes à démarrer en participant : . à un fonds de roulement . à équiper le groupe . à aider à la 1ère formation des chefs	2 500 €	Vérification par les DT de la réelle création des nouveaux groupes au 30/11/14	Le service financier propose une liste des nouveaux groupes ouverts au 30/11
Soutien des groupes qui accueillent des familles à faibles revenus	. Participer aux efforts des groupes à faire payer les familles en QF1 moins chers les activités d'années (hors camps)	40€/jeune en QF1	Une enveloppe de 100 000€ a été votée pour 2014-2015 pour les groupes ayant la moyenne de cotisation la plus faible. Ils bénéficieront de l'aide de 40€ par jeune en QF1 Base des effectifs au 30/11/14	Le service financier établit la liste des groupes bénéficiaires au 30/11 et la communique aux centres de ressources
Ouverture d'unités Louveteaux-Jeannettes, Scouts-Guides, Pionniers-Caravelles	. Incitation au dédoublement d'unités dans un grand groupe en participant à l'achat de matériel supplémentaire ou à la formation d'un nouveau chef	500 €	Vérification par les DT de la réelle création des unités au 30/11/14	Le service financier propose une liste des nouvelles unités ouvertes au 30/11
Attribution selon l'enveloppe disponible, par périmètre de centre de ressources				
Effort de formation	. Incitation financière pour favoriser l'envoi des responsables en formation. Attention, ceci n'est pas une prise en charge du coût de la formation	Montant défini par périmètre de centres de ressources	Dans chaque périmètre de centre de ressources, les DT déterminent l'aide aux groupes et territoires dans la limite de leur enveloppe	Les DT décident ensemble du mode d'attribution dans chaque périmètre de centre de ressources
Attribution sur dossier				
Participation à des événements nationaux ou régionaux	. Aider les groupes ou territoires à participer à des événements nationaux ou régionaux	Solde de l'enveloppe restant d'un même périmètre de centre de ressources	Sur dossier	Dossier à remplir par le porteur de projet et à envoyer au Centre de Ressources et à votre DT Décisions prises par l'ensemble des DT du périmètre du Centre de Ressources
Projets de développement	. Aider des groupes ou territoires dans leurs différents projets de développement			
Soutien financier aux groupes ou territoires	. Aider les groupes ou territoires ayant des problèmes financiers structurels			
Soutien des groupes en développement quantitatif	. Aider les groupes qui ont eu une forte augmentation de leur effectif			